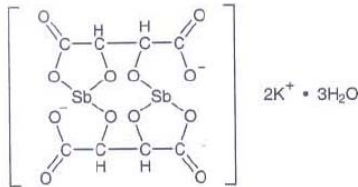


**ÉMÉTIQUE (ANTIMONIOTARTRATE DE POTASSIUM TRIHYDRATE)
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**ANTIMONIUM TARTARICUM
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

Kalii antimoniotartras ad praeparationes homoeopathicas

Autres titres latins utilisés en homéopathie : **Emeticus**
Tartarus emeticus



$C_8H_4K_2O_{12}Sb_2, 3H_2O$

M_r 668

DÉFINITION

Antimoniotartrate de potassium trihydraté.

Teneur : 98,0 pour cent à 103,0 pour cent (substance desséchée).

CARACTERES

Aspect : poudre blanche ou cristaux incolores transparents devenant opaques par efflorescence.

Solubilité : assez solubles dans l'eau, facilement solubles dans l'eau bouillante, pratiquement insolubles dans l'éthanol à 96 pour cent.

IDENTIFICATION

- A. À 1 mL de la solution S (voir Essai), ajoutez 19 mL d'eau R. A 5 mL de la solution, ajoutez 0,20 mL de *solution de sulfure de sodium R* ; il apparaît une coloration jaune fugace. Ajoutez 0,20 mL d'*acide chlorhydrique R* ; il se forme un précipité orangé.
- B. 0,05 mL de solution S donne la réaction (b) des tartrates (2.3.1) nettement visible au bout de 30 min.
- C. 1 mL de solution S donne la réaction (b) du potassium (2.3.1).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

ESSAI

Solution S. Dissolvez 1,000 g d'antimoniotartrate de potassium trihydraté dans l'eau R et complétez à 50,0 mL avec le même solvant.

Aspect de la solution. Dissolvez 1,0 g d'antimoniotartrate de potassium trihydraté dans 19 mL d'eau R. La solution est limpide (2.2.1) et incolore (2.2.2, *Procédé I*).

Arsenic : au maximum 150 ppm. Dissolvez 0,100 g d'antimoniotartrate de potassium trihydraté dans 5 mL d'acide chlorhydrique R. Ajoutez 10 mL d'une solution de chlorure stanneux R à 20 g dans 30 mL d'acide chlorhydrique R. Agitez. Laissez reposer pendant 30 min. Préparez dans les mêmes conditions une solution témoin avec 1,5 mL de la solution à 10 ppm d'arsenic (As) R. Si la solution à examiner présente une coloration, celle-ci est inférieure à celle de la solution témoin.

Plomb : au maximum 250 ppm.

Spectrométrie d'absorption atomique (2.2.23, *Procédé I*).

Solution à examiner. Dissolvez 1,00 g d'antimoniotartrate de potassium trihydraté dans 50 mL d'acide nitrique R à 1 pour cent V/V. Filtrez.

Solutions de référence. Préparez les solutions de référence à partir de la solution à 0,1 pour cent de plomb (Pb) R diluée dans l'acide nitrique R à 1 pour cent V/V.

Source : lampe à cathode creuse au plomb.

Longueur d'onde : 283,3 nm.

Flamme : air-acétylène.

Perte à la dessiccation (2.2.32) : au maximum 3,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C, sur 5,000 g d'antimoniotartrate de potassium trihydraté.

DOSAGE

Dissolvez 0,350 g d'antimoniotartrate de potassium trihydraté et 0,5 g d'acide tartrique R dans 100 ml d'eau R. Ajoutez 5 g de bicarbonate de sodium R puis titrez immédiatement par l'iode 0,05 M en présence de la solution d'amidon R.

1 mL d'iode 0,05 M correspond à 16,69 mg de $C_8H_4K_2O_{12}Sb_2, 3H_2O$.

CONSERVATION

En récipient bien fermé.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.